

REGLEMENT DU « CAP TAROT »

Article 1 : Le montant de l'inscription est de 12 €.

La redistribution est de 100% sur la base de 10€.

La dotation est diminuée de 10% pour les non-licenciés

Article 2 : Le Premier de chaque position se verra récompensé de 10 €.

Lors de chaque tournoi, un joueur ne peut pas se voir récompensé deux fois.

En cas de renouvellement de première position, c'est le joueur placé deuxième qui sera récompensé.

Article 3 : Mise en place d'un challenge annuel intitulé « CHALLENGE CAP TAROT » à compter du 6 janvier 2020.

Lors de l'inscription au Cap Tarot, une partie de la somme engagée, déduction faite des points PCN et des dotations remises aux premiers de position, alimentera un compte, appelé « compte challenge ».

Le montant actualisé du compte challenge sera consultable lors de chaque nouveau Cap Tarot.

Seuls les joueurs ayant participé à au moins dix Cap Tarot dans l'année civile, seront éligibles à concourir au Challenge Cap Tarot.

Les joueurs du Tarot Club des Deux Caps présents mais ne jouant pas, pour cause d'établissement de tables de quatre, par exemple, seront considérés comme joueurs effectifs au tournoi qui se déroule.

A chaque fin de tournoi, le gagnant se verra attribuer un nombre de points égal aux nombre de participants, le deuxième, un point de moins que le premier et ainsi de suite. Le dernier joueur du tournoi se voit attribué 1 point.

Exemple sur un tournoi avec 40 joueurs : Le 1^{er} obtiendra 40 points, le 2^{ème} aura 39 points. Le dernier du classement se verra attribué 1 point.

Article 4 : Etablissement du Classement Général du CHALLENGE CAP TAROT

Chaque joueur accumule ses points lors de chaque participation.

Le classement général sera actualisé et consultable à chaque nouveau Cap Tarot.

Il sera, également, mis en ligne sur notre site internet :

<http://tarot2caps.net/>

Sur la totalité des joueurs éligibles au challenge, seul le quart, ayant obtenu le plus grand nombre de points, sera récompensé.

Le vainqueur est le joueur qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité entre joueurs, Il sera pris en compte le meilleur score sur une partie lors d'une participation.

Article 5 : Remise des prix du CHALLENGE CAP TAROT

Les prix seront remis lors du dernier tournoi CAP TAROT de l'année.

Les lots seront distribués sous forme d'enveloppes en espèces ou encore sous forme de colis de Noël.

A cette occasion, il ne sera joué que 4 positions de cinq donnes (au lieu de 5x5) afin de présenter les résultats dans les meilleures conditions.

A l'issue de la remise des prix, un pot de l'amitié sera offert.

La 1^{ère} cérémonie aura lieu le 14 décembre 2020.